



Élections à la présidence de la FIQ

Le 29 mai prochain, la présidente de la FIQ, Lina Bonamie, quittera ses fonctions. C'est donc lors du conseil fédéral se tenant les 1^{er}, 2 et 3 juin, que les délégués éliront la nouvelle présidente de la FIQ.

À l'heure actuelle, deux candidates sont en lice : Daniel Gilbert, vice-président de la FIQ et Régine Laurent, présidente de l'AIM.

Processus de consultation pour définir le projet sectoriel de convention collective de la FIQ

Dès la semaine prochaine et tout au long du mois de juin, les membres de la FIQ seront appelés à participer à des assemblées générales. Elles seront consultées sur l'avant-projet sectoriel de la convention collective, c'est-à-dire, l'ensemble des revendications propres à la FIQ et qui ne font pas partie des demandes intersectorielles négociées en front commun. Un document contenant toutes les recommandations sera remis à chaque membre lors des assemblées générales pour faciliter les consultations. De plus, le *FIQ en Action* que les membres recevront à domicile d'ici quelques jours contient un résumé des informations nécessaires pour prendre des décisions éclairées. La version électronique du *FIQ en Action* est déjà disponible sur le site Internet de la FIQ.

Une assemblée générale à ne pas manquer!

Consultations particulières sur le projet de loi 34 Pour le SISF, ce n'est qu'une confirmation du développement d'un système de santé à deux vitesses

Lina Bonamie, présidente de la FIQ et porte-parole pour le SISF a présenté hier devant la Commission des affaires sociales son mémoire sur le projet de loi 34, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les centres médicaux spécialisés et les laboratoires d'imagerie médicale générale.

Après avoir analysé attentivement les dispositions du projet de loi 34, les organisations membres du SISF en viennent à la conclusion que ce projet de loi confirme essentiellement la logique introduite par les lois 33 et 95. En fait, ces législations favorisent le développement d'un réseau de soins de santé privé parallèle. Il s'agit d'un mauvais choix qui risque d'altérer le principe d'égalité dans l'accès aux services de santé et aux services sociaux à l'origine de la mise en place du système de santé universel et public québécois.

La FIQ présente au dépôt de la pétition MISSION COLLECTIVE : Bâtir un Québec sans pauvreté

Le 14 mai dernier, la FIQ s'est jointe aux 1200 personnes qui se sont présentées sur la colline parlementaire pour déposer à l'Assemblée nationale les 98 727 signatures recueillies par la pétition MISSION COLLECTIVE. Fortes des appuis de plus de 1000 organisations de la société civile, des citoyennes et citoyens de partout au Québec sont venus interpeller les député-e-s afin qu'ils et elles agissent concrètement en vue de l'élimination de la pauvreté au Québec.



Rappelons que la campagne MISSION COLLECTIVE met de l'avant trois revendications : l'accès à des services publics universels de qualité; la hausse du salaire minimum de façon à permettre aux travailleuses et travailleurs de sortir de la pauvreté et la hausse des protections publiques pour assurer des conditions de santé et de dignité à toute personne qui n'a pas un revenu suffisant.

Un merci tout spécial aux membres du comité exécutif du CHUQ pour leur participation!

Les comités fédéraux de la FIQ

Le comité SST tiendra sa prochaine rencontre le 28 mai pour poursuivre les préparatifs de la semaine annuelle SST.

Financement du RREGOP Pour le Front commun, il faut revoir le mode de financement du régime

À l'occasion des auditions publiques relatives aux résultats de la Caisse de dépôt et placement du Québec, de possibles hausses de cotisations concernant notamment, le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ont été évoquées. Soulignons d'entrée de jeu que la Caisse du régime est toujours en mesure d'assurer le respect de toutes ses obligations et de soutenir toutes les conditions actuelles du régime. Cette situation illustre toutefois clairement la nécessité de revoir dès maintenant le mode de financement du régime.

Le SISF, la CSN et la FTQ sont présentement en consultation auprès de leurs membres en vue du renouvellement des conventions collectives des employé-e-s de l'État, et les porte-parole syndicaux ont donc réitéré leur requête au gouvernement l'enjoignant d'entreprendre officiellement les travaux au sujet du RREGOP.

À l'agenda

01-02-03.06

Conseil fédéral,
à Saint-Hyacinthe